

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Décret N° 85/426 du 1/4/85

Portant nomination de Monsieur
MAMBILA Ferdinand, en qualité
de Directeur du Personnel et des
Affaires Administratives à la
Direction Générale de l'Enseignement
Secondaire.

Le PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification
de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination
du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités
de fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Le Conseil de Cabinet entendu :

DECRETE :

ARTICLE 1ER.- Monsieur MAMBILA Ferdinand, Professeur Certifié de
6ème échelon, est nommé Directeur du Personnel et des Affaires
Administratives à la Direction Général de l'Enseignement Secondaire.

ARTICLE 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonctions
prévues par le décret n° 82/595 susvisé.

.../...

ARTICLE 3.- Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures
contraires au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la
date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié
au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 1/4/85

Par le Premier Ministre,
Le Ministre de l'Enseigne-
ment Secondaire et
Supérieur.

Daniel ABIBI.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,

Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction
Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.